

# Politique de Développement Durable



**En cohérence avec sa mission et ses valeurs, la présente politique illustre l'engagement du Réseau des femmes en environnement à promouvoir et à respecter les principes de développement durable, tant dans sa planification, ses activités que dans son fonctionnement.**

- Encourager l'égalité hommes-femmes et le respect de l'équité, de la diversité, de la justice sociale, ainsi que favoriser la solidarité et la conciliation travail-famille comme facteurs-clé du développement durable.
- Soutenir et renforcer les aptitudes d'intervention des femmes.
- Contribuer au développement, à la diffusion et à l'application des connaissances en matière de santé environnementale et de développement durable.
- Appliquer les principes d'écoresponsabilité dans la gestion interne et les activités, notamment dans le choix des fournisseurs et par la réduction et la compensation des impacts environnementaux.
- Faire preuve de transparence et d'éthique dans la gouvernance du Réseau.
- Favoriser l'accessibilité des services et le travail en partenariat.
- Suivre les actions réalisées et évaluer les résultats obtenus, en vue de faire les améliorations permettant de mieux soutenir nos engagements.

Caroline Voyer  
Directrice générale

France Levert  
Présidente du conseil d'administration